



HAL
open science

Les bains du Palais de Trajan à Bosra.

Pauline Piraud-Fournet

► **To cite this version:**

Pauline Piraud-Fournet. Les bains du Palais de Trajan à Bosra.: Deuxième mission de fouilles archéologiques et de relevés - Rapport 2008.. 2009. halshs-00361516v2

HAL Id: halshs-00361516

<https://shs.hal.science/halshs-00361516v2>

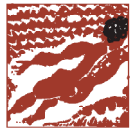
Preprint submitted on 6 Jul 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Mission franco-syrienne en Syrie du Sud



βαλανεῖα
THERMAE
حمامات

www.balnéorient.mom.fr



- 1 Architecte et archéologue Ifpo Damas.
- 2 Archéologue DGAM Bosra.
- 3 Nous remercions très chaleureusement la DGAM pour son concours, la mission archéologique française en Syrie du sud et le programme Balnéorient et pour leur soutien, Pierre-Marie Blanc (CNRS-Ifpo), qui a supervisé le bon déroulement de cette mission et qui a réalisé la lecture du matériel céramique issu de la fouille. Notre gratitude s'adresse aussi à François Bernel, restaurateur (Ifpo), Cécile Montel, archéologue et doctorante (univ. de Bourgogne), Diane-Selma Penrad, étudiante (univ. Sorbonne-Paris I), Amicie de Barbentane, étudiante (univ. Sorbonne-Paris IV) et Charlène Bouchaud, carpologue et doctorante (univ. Sorbonne-Paris I), pour leur participation à la fouille et/ou à l'étude du matériel. Cette opération a été financée par la Mission archéologique française en Syrie du Sud (CNRS-MAÉE) et le programme ANR (CNRS) Balnéorient-Ifpo.
- 4 Voir PIRAUD-FOURNET P., « Le "Palais de Trajan" à Bosra. Présentation et hypothèses d'identification », *Syria*, 80, 2003, p. 5-40 ; PIRAUD-FOURNET P., « Le palais dit "de Trajan" », *Bosra, aux portes de l'Arabie*, éd. J. DENTZER-FEYDY M. VALLERIN, Th. FOURNET, R. et A. MUKDAD, Ifpo BAHG5, Beyrouth, 2007, p. 147-154. Dans *Hauran V. Culture du Hauran. Déterminisme géographique et communautés humaines*, M. AL-MAQDISSI, J.-M. DENTZER et F. BRAEMER, J. DENTZER-FEYDY, M. VALLERIN (éd.), Ifpo BAH, Beyrouth, à paraître en 2009, voir : BLANC P.-M. et PIRAUD-FOURNET P. : « La grande église à plan centré du Quartier Est de Bosra », et PIRAUD-FOURNET P., « Un palais épiscopal à Bosra ».

Les bains du Palais de Trajan à Bosra

بُصْرَى

Fouilles et relevés des bains associés à une grande demeure d'époque byzantine et omeyyade. Rapport des opérations menées au sein de la mission archéologique française en Syrie du sud, dirigée par F. Braemer, en septembre-octobre 2008

Pauline Piraud-Fournet¹ – IFPO Damas et 'Ala Salah² - DGAM Bosra- Janvier 2009³.

Au coeur du quartier oriental de Bosra s'élève une grande demeure remarquablement bien conservée, traditionnellement appelée Palais de Trajan (*fig. 1*). L'aménagement d'une vaste salle de réception triconque, d'une loggia et de bains privés, constructions rares en Syrie du Sud, lui confère un caractère palatial. L'étude architecturale entreprise depuis 1997 a permis d'estimer la date de construction de ce palais à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle ap. J.-C. Élevé à proximité d'une grande église à plan centré, sans doute la cathédrale, ce bâtiment a pu constituer la résidence du métropolitain d'Arabie⁴. Depuis septembre 2007, des recherches archéologiques concentrent l'étude de ce palais sur ses bains (*fig. 2 et 3*). La première campagne de fouille et de relevés en septembre 2007 a permis de mettre au jour une partie de cette installation balnéaire située en périphérie de la maison. Il importait cette année de préciser les limites de cette installation, la fonction des différentes salles, la répartition entre les salles d'usage et les pièces de service et leur mode de fonctionnement. L'inventaire et l'étude du matériel découvert à l'occasion de cette mission et de la précédente ont pu être réalisés en collaboration avec Pierre-Marie Blanc. Ils nous permettent de cerner plus précisément l'époque d'édification du palais et l'époque d'abandon des bains.

Nous espérons par cette étude documenter et renseigner les qualités de l'habitat d'époque byzantine de la ville et apporter un nouvel exemple de petit ensemble



5 VILLENEUVE F., « Les salles à alcôve dans les maisons d'époque romaine et byzantine en Syrie, particulièrement dans le Hauran », In CASTEL C., AL MAQDISSI M., VILLENEUVE FR. (éd.), *Les maisons dans la Syrie antique du III^e millénaire aux débuts de l'Islam. Pratiques et représentations de l'espace domestique. Actes du colloque international, Damas, du 27 au 30 Juin 1992*, Beyrouth, 1997, p. 269-282 ; VILLENEUVE F., « L'économie rurale et la vie des campagnes dans le Hauran antique (I^{er} siècle avant J.-C. - VI^e siècle après J.-C.) », *Hauran I*, Paris, 1985, p. 63-137 ; CLAUSS-BALTY P., 2008 : « Maisons romano-byzantines dans les villages de la Batanée : missions 2002-2004 », dans CLAUSS-BALTY P. (éd.), *Hauran III. L'habitat dans les campagnes de Syrie du Sud aux époques classique et médiévale*. Ifpo, BAH 181, Beyrouth, 2008, p. 41-80.

thermal privé. Cette recherche sur l'architecture domestique urbaine en Syrie du Sud fait pendant à l'étude de l'habitat rural ⁵ de cette même région, entreprise depuis les années 1980 par François Villeneuve et Pascale Clauss-Balty, et participe à l'identification des monuments du Quartier Est de la ville. Enfin, la période de transition entre les époques byzantine et omeyyade, dans l'architecture domestique comme dans l'architecture balnéaire, est encore peu documentée en Syrie du Sud et justifie l'intégration de ces bains au corpus des bains recensés au Proche-Orient par le programme ANR Balnéorient.

Description

Tout comme la salle de réception et la loggia, les bains occupent la partie ouest de l'aile sud du palais, au rez-de-chaussée (**fig. 2**). L'ensemble thermal, considéré dans sa globalité, occupe plus de 130 m², pour une surface balnéaire finalement modeste : environ 47 m² de salles froides et chaudes utilisées par les baigneurs. Il présente deux parties que distinguent leurs matériaux de construction et leur fonction. Au nord, à l'est et au sud, les salles froides et les salles de service sont construites en basalte – salles 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11 et 12 - ; à l'ouest, les salles chauffées sont majoritairement construites en maçonnerie de briques et de mortier – salles 5, 6 et 7.

L'entrée dans les bains se fait par la **salle 1** (3,37 x 1,20 = 4 m²) située sous l'escalier sud-ouest du Palais de Trajan. La fouille de cette année a révélé un aménagement qui pourrait peut-être correspondre à un pédiluve. Par la salle

Fig. 2 Plan des bains aménagés dans l'angle sud-ouest du Palais de Trajan. Relevé : P. Piraud-Fournet.

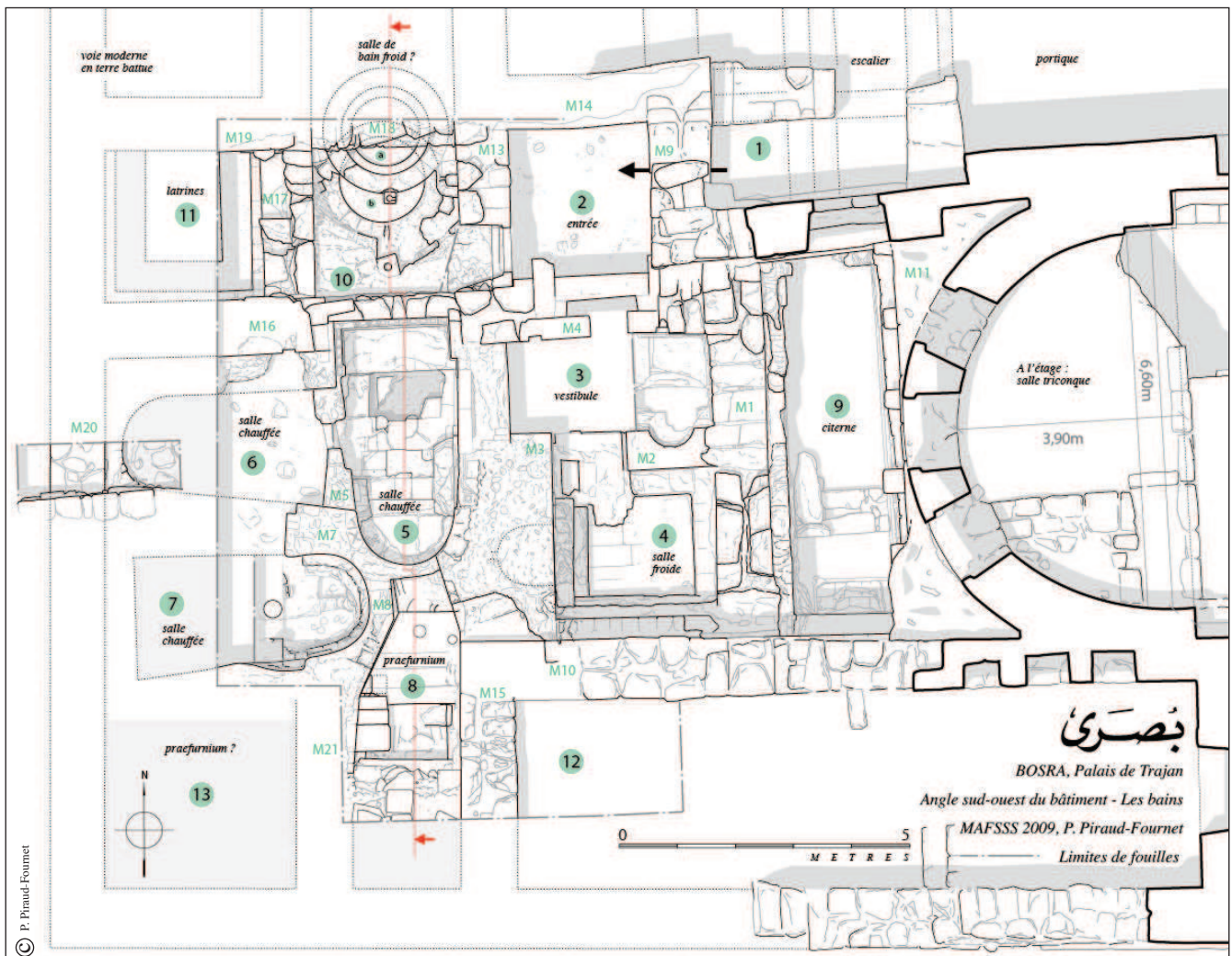




Fig. 3 Vue d'ensemble du chantier en cours de fouille, des bains et du palais, vers l'est.
Photo P. Piraud-Fournet.

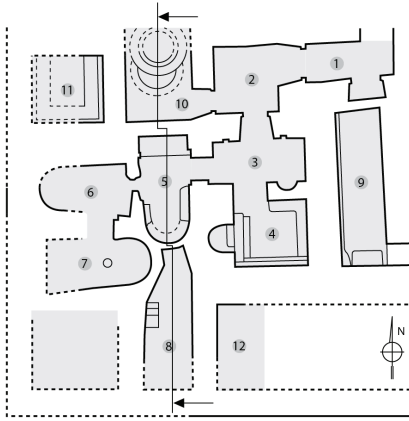
1, on accède à la **salle 2**, petite pièce carrée ($2,56 \times 2,42 = 6 \text{ m}^2$) qui n'a pas encore été fouillée, dont les murs sont à double parement de blocs de basalte non enduit. Dans cette petite pièce, deux portes donnent accès l'une à la salle 10 à l'ouest, l'autre à la salle 3 au sud. Cette salle 2 semble servir de pivot entre trois ensembles mitoyens : d'une part le portique sud du palais et la cour, d'autre part les bains et enfin, un ensemble représenté par les salles 10 et 11 dont la fonction et l'intégration dans le circuit balnéaire reste à préciser.

Les bains

a. La citerne

Les bains sont alimentés en eau par une citerne – **pièce 9**– ($6,20 \times 1,70 = 10,50 \text{ m}^2$) située au rez-de-chaussée (**fig. 4**), entre les salles froides des bains et la salle semi-circulaire du rez-de-chaussée, soubassement de l'aile ouest du triconque. Les quatre parements de la citerne sont constitués d'assises de tuiles liées au mortier. Le parement nord condamnait (autrefois) une porte, ce qui nous autorise à penser que cette citerne a été aménagée dans une pièce plus ancienne qui n'avait pas la même fonction. Une canalisation en plomb, visible au ras du sol dans la paroi sud de la citerne, constitue peut-être une bouche d'évacuation. On pouvait accéder à l'intérieur de la citerne pour la nettoyer et éventuellement puiser de l'eau, par l'étage, en descendant l'étroit escalier pas-à-pas en brique situé dans l'angle sud-est. Une plate-forme en brique, enduite, accueillait probablement un manoeuvre qui puisait avec un seau l'eau au fond de la citerne et remplissait la petite vasque qui occupe l'angle sud-ouest de la citerne à 1,35 m du sol. Une canalisation en mortier partait de cette vasque, filait sur toute la longueur de la paroi occidentale de la citerne et permettait la circulation

Fig. 4 Vue de la citerne 9 et de la salle froide 4. Contre le mur du fond (M10), le parement de petits moellons de basalte supportant le départ de la voûte qui couvrait cette salle. On distingue la saignée dans laquelle était encastré le tuyau qui alimentait en eau les salles chaudes, depuis la citerne. Vue vers le sud. Photo P. Piraud-Fournet.



de l'eau du sud vers le nord. La vasque, percée vers l'ouest, alimentait une canalisation traversant la salle froide 4 des bains et d'autres canalisations situées dans la partie septentrionale de la citerne. La fin du nettoyage de la citerne a mis en valeur les vestiges de trois canalisations verticales installées dans l'épaisseur de l'ancienne porte, constituant une sorte de placard accessible dans la cage d'escalier 1. Les deux plus larges, situées le plus au sud, mesurent 0,11 m de diamètre. L'une d'elles présente encore le col évasé dans lequel s'encastrait l'extrémité la plus étroite du tuyau posé au dessus et témoigne du sens d'écoulement de l'eau, depuis le haut vers le bas. Ces trois tuyaux ont-ils fait office de trop-plein pour la citerne ? Passant sous le seuil de la porte, sous l'escalier et traversant peut-être la cour, ils auraient évacué l'eau vers la citerne souterraine construite au centre de la cour. La fouille de ces tuyaux a livré du matériel correspondant à la destruction des canalisations. L'un de ces tuyaux apporte une information chronologique importante : sa pâte grise, produite en Jordanie, n'apparaît à Bosra qu'à partir du V^e siècle ap. J.-C.

b. Les salles froides

La petite pièce carrée 2 donne accès à la **pièce 3**. Le mur M4 qui les sépare, construit en pierre de taille à double parement, présente de part et d'autre de la porte deux saignées verticales, cheminées qui ont permis, dans un premier état des bains, d'évacuer la fumée provenant d'hypocaustes. Dans le circuit de bains que nous décrivons ici, ces cheminées ont été bouchées au mortier, les hypocaustes n'existent plus et cette pièce constitue une salle froide. De petite taille encore ($3,50 \times 1,70 = 6 \text{ m}^2$) et de forme rectangulaire, elle présente à l'ouest, dans la partie la plus dégagée, un sol dallé et enduit ainsi qu'un épais placage en pierre au moins à la base des murs. Une petite niche (larg. : 0,78 m ; prof. : 0,27 m) est ménagée dans la dernière assise visible du mur de refend M2. La fouille de cette salle n'est pas terminée et l'interprétation de cet aménagement n'est pas aisée. Comme il présente des canaux d'évacuation d'eau allant vers l'ouest, nous serions tentés de restituer une arrivée d'eau à travers le mur M1 depuis la citerne, qui aurait alimenté par exemple une vasque dans la niche du mur M2. Cette pièce 3 dessert la salle du bain froid – salle 4 et les salles chaudes. La **salle 4** de plan carré ($2,80 \times 2,50 = 7 \text{ m}^2$) présente un sol dallé et enduit (**fig. 4**). Elle est entourée sur ses côtés nord, est et ouest de banquettes construites d'assises de briques carrées scellées au mortier et recouvertes sur

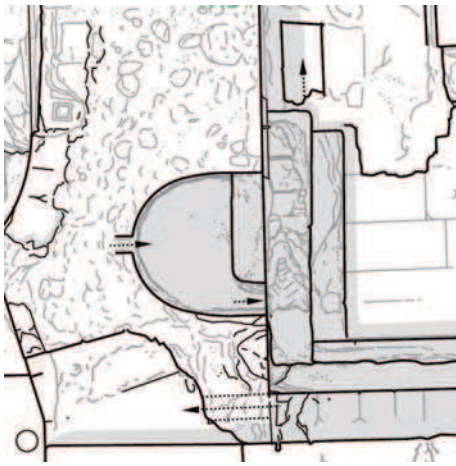


Fig. 5 Plan de la baignoire de la salle froide 4.
Relevé : P. Piraud-Fournet.

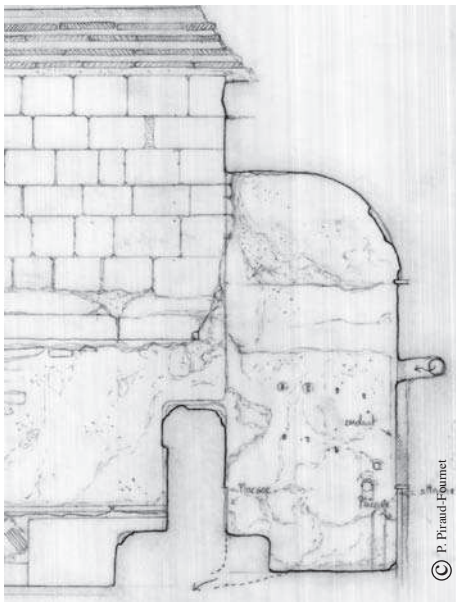
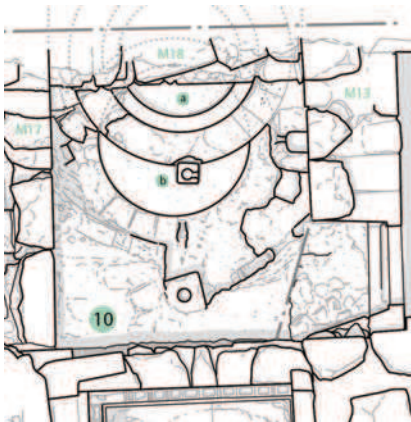


Fig. 6 Minute de relevé de la coupe est-ouest sur la baignoire de la salle 4. Relevé : P. Piraud-Fournet.

Fig. 7 (Ci-dessous) Plan de la salle 10. Photo P. Piraud-Fournet.



leur surface sommitale et latérale d'un fin parement en marbre encore en partie conservé. Son côté ouest est percé d'une niche en forme de fer à cheval (larg. : 1 m, prof. : 1 m ; haut. : 2,30 m) qui nous apparaît aujourd'hui dans son dernier état, close en façade par un muret (haut. : 1 m). Il s'agit d'une baignoire munie d'une petite banquette (*fig. 5 et 6*) et d'une arrivée d'eau en plomb, placée au milieu de la niche à mi-hauteur. Une autre, située dans la partie basse, aurait pu être condamnée par le parement intérieur en plaques de pierre de cette baignoire et témoigne d'un état plus ancien où cette baignoire n'était qu'une niche accueillant une vasque. Ces arrivées d'eau étaient alimentées depuis la citerne par une canalisation qui traverse le parement de petits moellons aménagé le long du mur M10. La baignoire présente une bouche d'évacuation au sud de la petite banquette intérieure. Le sol de la salle 4 a une pente très marquée du sud vers le nord, vers le regard d'une canalisation courant sous le dallage révélée par une lacune dans le sol. Il s'agit du canal d'évacuation des eaux usées venant de la baignoire, dans lequel a été trouvé un lot de céramique homogène daté, à première vue, de l'époque omeyyade tardive ou peut-être du début de l'époque abbasside. Cette pièce a pu faire office, dans un premier temps, de salle de lavage par affusion - on puisait l'eau dans la vasque installée dans la niche - et, dans un second temps, de salle de déshabillage et de salle de bain, la niche ayant été fermée par un muret. Les salles 3 et 4 sont séparées par le mur M2. Il était percé dans sa moitié occidentale par un passage couvert d'un arc. Le mur M2 a été arasé lorsque l'on a voulu, à l'époque mamelouke vraisemblablement, réunir ces deux petites pièces pour n'en faire qu'une. Cette pièce a alors été couverte au moyen d'un nouvel arc dont nous avons retrouvé les départs au nord de la salle 3 et au sud de la salle 4.

En 2008, afin de cerner l'emprise des bains et d'identifier la nature de leur environnement, un chantier a été ouvert au nord des pièces 5 et 6, à l'ouest de la salle 2. Sous une épaisse couche de destruction (nombreux blocs de parement, terre) et une haute couche d'occupation d'époque mamelouke, poubelle sans doute (grande quantité de vaisselles en céramique et d'os d'animaux), deux nouvelles pièces 10 et 11 sont apparues.

La **salle 10** ($2,50 \times 2,50 = 6,25 \text{ m}^2$), accessible depuis la pièce 2, apparaît fermée par un mur élevé au nord entre les époques abbasside et mamelouke. Différentes installations ont été découvertes, mais le matériel céramique qui leur est associé n'a pu être encore étudié. Deux aménagements (*fig. 7, 8 et 9*) correspondant à deux époques d'occupation de la maison présentent chacun une large cuve (a) et (b) et un petit élément en basalte, cubique et percé sur trois de ses côtés, distributeur de conduits céramiques. Tel qu'elle se présente aujourd'hui, cette pièce laisse donc apparaître la moitié d'une cuve (a), construite en maçonnerie de brique, coupée en deux par le mur M18. Son diamètre extérieur est de 2,15 m et elle occupe presque toute la largeur de la pièce (2,45 m). La paroi de cette cuve (a), large de 0,32 m, réduit son diamètre intérieur à 1,50 m. Un second petit rebord aménagé à l'intérieur de la cuve réduit encore son diamètre à 1,15 m et porte sur sa face verticale un parement de pierre ornementale de fine épaisseur. Son fond enduit est placé 0,55 m plus bas que son rebord le plus haut, qui correspond au sol d'occupation. Un petit distributeur en basalte, brisé, est appuyé, encastré presque, contre sa paroi enduite au sud. De même, un canal d'évacuation ou d'alimentation en eau apparaît, coincé entre le mur M13, le

Fig. 8 (Ci-contre) La salle 10. Au premier plan, la cuve ou bassin circulaire (a), posée sur la cuve (b). Au dernier plan, la salle chaude 5 des bains. Photo P. Piraud-Fournet.



mur M18 et la cuve (a). Cette installation se retrouve presque à l'identique, posée à la même altitude, décalée d'environ 0,75 m plus au sud. En effet, la première cuve découverte (a) est posée sur le fond parfaitement isolé par un épais enduit hydraulique (reconnaisable à ses inclusions de fragments de céramique ou de brique qui assurent une meilleure isolation) d'une deuxième cuve (b). Cette cuve (b) plus ancienne, condamnée par la construction de la cuve (a), présente des dimensions similaires (diam. ext. : 2 m, diam. int. : 1,50 m, prof. : 0,55 m sous rebord et sol d'occupation), occupant donc presque toute la largeur de la pièce. De la même façon encore, un distributeur est posé directement au sud et relié à une canalisation en céramique acheminant l'eau depuis le nord. Contrairement à la cuve (a), les parois de la cuve (b) semblent incurvées. Ces cuves doivent être rattachées au circuit balnéaire où elles ont pu faire office de bassin d'immersion ou de baignoire, leur profondeur le permet, dans deux états d'occupation différents. La cuve (b) pourrait être associée à un premier état des bains. Elle aurait constitué une salle du bain froid, fonctionnant peut-être avec un premier état de la salle 3, celui qui présente deux saignées verticales (cheminée d'évacuation de la fumée) dans le mur nord M4 et qui

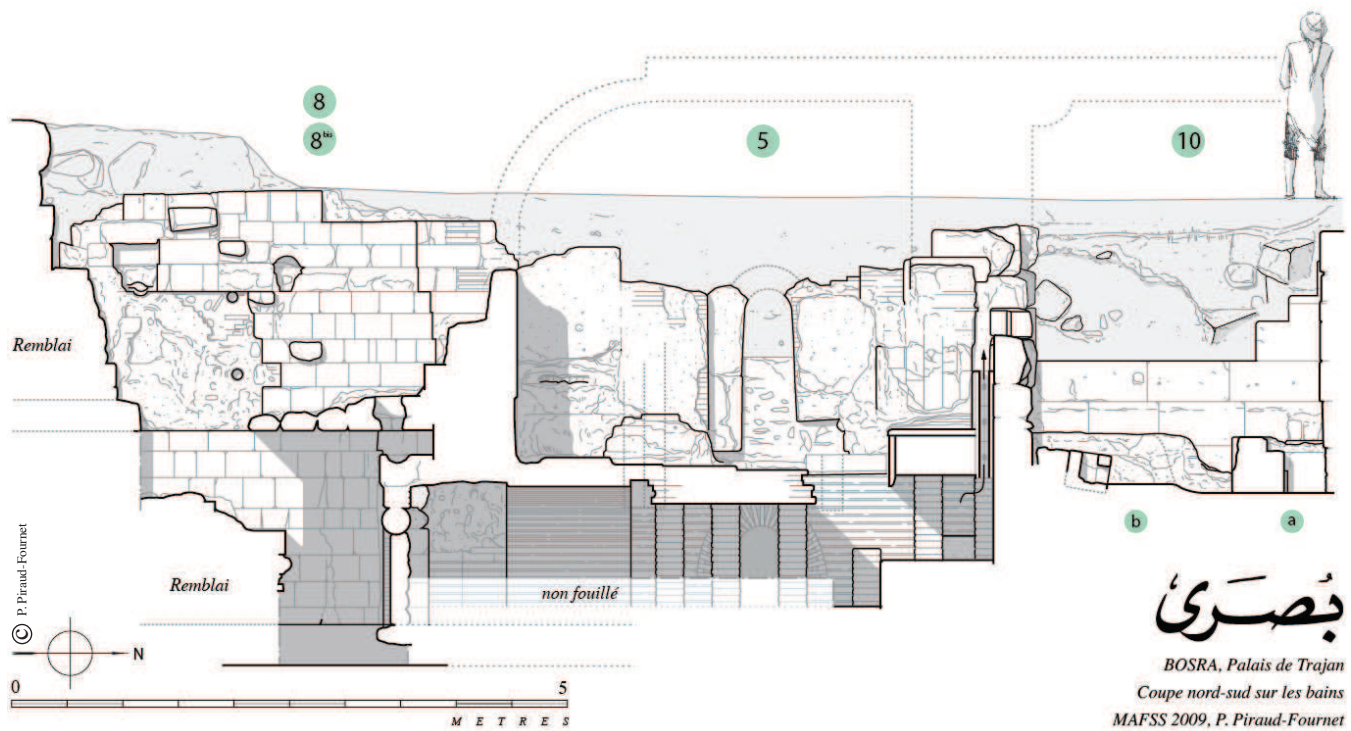


Fig. 9 Coupe nord-sud sur les bains du Palais de Trajan. A gauche, la salle 8 et en dessous, la salle 8^{bis}, au milieu, la salle chaude 5 et ses hypocaustes, à droite la salle 10 et les cuves-baignoires (a) et (b) superposées. Relevé : P. Piraud-Fournet.

était chauffé par le sol. En effet, le sol d'occupation de cette salle a été entaillé lors de l'aménagement de la salle à abside 5 chauffée. Les pilettes de forme circulaire de ce premier état d'hypocaustes, constituées de briques rondes liées avec un mortier de fabrication typiquement byzantine avec ses inclusions de noyaux d'olive (cf. Pierre-Marie Blanc), auraient été remployées telles quelles dans les hypocaustes d'un nouvel aménagement, à la fin de l'époque byzantine ou au début de l'époque omeyyade peut-être, destinées à chauffer les salles 5, 6 et 7. C'est peut-être à cette époque, que le mur M13 a été édifié - ou transformé - et que la porte menant de la salle 2 à la salle 10 a été ouverte. Il a fallu alors décaler et reconstruire plus au nord une nouvelle baignoire (a), identique à la première (b), trop proche du passage.

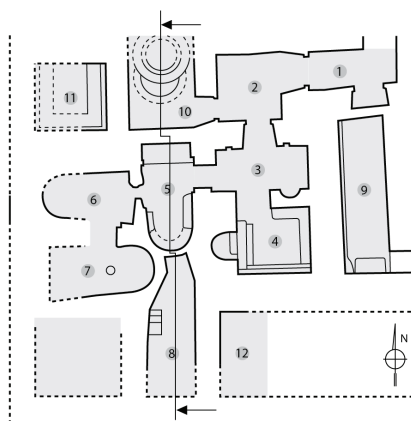


Fig. 10 Lampe d'époque omeyyade trouvée dans les couches d'abandon des latrines. Photo F. Bernel-Ifpo.

La **salle 11**, en partie fouillée seulement, semble limitée au nord par le mur M19 et à l'ouest probablement par le prolongement du mur M20, découvert dans un sondage de la salle chauffée 6 des bains. Un large canal (larg. : 0,50 m) y a été découvert, bordé le long des murs M17 et M16 par un étroit muret de brique. Il contourne une plate-forme placée au centre de la pièce, construite de petits moellons de basalte et se rétrécit au nord en une large et basse bouche d'évacuation pour passer sous le mur M19. Cette disposition est caractéristique des latrines. Les nombreuses petites tesselles de verre coloré (bleues et vertes) retrouvées dans la couche de destruction qui remplissait le conduit laissent penser que les murs en étaient tapissés et donne une idée du raffinement de ces lieux d'aisance. Sans doute y entrait-on par une porte ménagée dans le mur nord M19. Ces latrines (environ 2,80 x 2,50 = 7 m²) auraient pu accueillir une petite dizaine de personnes. Le matériel découvert dans les couches d'abandon semble très homogène, daté de la fin de l'époque omeyyade, première moitié du VIII^e siècle ap. J.-C. (**fig. 10**). La dernière couche, poussiéreuse et dépourvue de toute trace organique, témoigne que ces latrines ont été soigneusement curées et nettoyées avant d'être abandonnées (cf. Charlène Bouchaud). Il est peu probable que la salle 10 et la salle 6 aient donné accès à cette pièce aménagée

Fig. 11 (Ci-contre) Vue vers le nord de la salle chaude 5. Au premier plan, l'abside présentant les vestiges d'une banquette en brique périphérique arachée, le dallage lacunaire de la pièce chauffée, les pilettes circulaires des hypocaustes et au fond le lit ou banquette et la paroi chauffante. Photo P. Piraud-Fournet.

Fig. 12 (Ci-dessous) Vue vers le sud de la salle chaude 5 des bains. Au premier plan, la paroi chauffante de tubulures jointives et le lit-banquette, au second plan, le dallage détruit, au dernier plan, une coupe stratigraphique montrant la partie basse de la couche de destruction (nombreux blocs en position de chute) et en dessous, la couche compacte de mortier et pozzolane correspondant à la destruction de la voûte. Photo P. Piraud-Fournet.



Fig. 13 Le lit-banquette de la salle chaude 5 et sa paroi chauffante. Vue vers le nord. Photo P. Piraud-Fournet.



en périphérie du circuit balnéaire.

c. Les salles chaudes

La salle 3, située entre l'entrée 2 et la salle froide 4, offre un passage sur son côté ouest vers les salles chaudes introduites par la **salle 5**. Ce passage profond présente plusieurs phases de rétrécissements qui ont manifestement visé à réduire les déperditions de chaleur. La salle 5 ($2 \text{ m} \times 4 \text{ m} = 8 \text{ m}^2$) est la seule des trois salles chauffées des bains qui aient été fouillée dans sa totalité. Sous une première et épaisse couche de démolition et de blocs de parements écroulés puis sous une couche compacte de scories basaltiques, briques et mortiers agglomérés qui correspond probablement à la destruction d'une voûte (**fig. 12**), apparaît le sol d'occupation de cette salle de forme allongée, légèrement trapézoïdale, terminée au sud par une abside (**fig. 9 et 11**). Une lacune dans le dallage laisse apparaître en sous-sol des hypocaustes. Les parois de cette salle, faites de maçonneries de briques et de mortier recouvertes d'un enduit de couleur blanchâtre, s'appuient, au nord et à l'est, sur des murs de basalte. Le sol est composé d'une *suspensura* de dalles de calcaire qui vient buter au

Fig. 14 (Ci-contre) vue vers le nord. Dans les hypocaustes, vue depuis le massif arc vers la salle (5) et les pillettes circulaires portant les bipédales. Photo P. Piraud-Fournet.



nord contre la face verticale d'une large banquette ou petit lit (long. : 1,72 m, larg. : 0,83 m, haut. : 0,38 m) composé de plaques de marbre (**fig. 13**). Ce lit est encadré au nord et à l'ouest par des parois de tubulures jointives - 11 au nord, 5 à l'ouest -, percées sur leurs flancs pour une diffusion horizontale de la fumée et une meilleure répartition de la chaleur. Cette banquette devait être couverte à mi-hauteur de la pièce par un arc, formant ainsi une petite niche ou alcôve. L'abside est occupée en partie par une banquette périphérique dont on retrouve les départs à l'est et à l'ouest de la pièce, mais qui semble avoir été arrachée dans la partie sud. La partie centrale devait supporter un bassin de forme semi-circulaire, arraché lors de l'abandon des bains. Plutôt qu'un élément mobilier (monolithe), sans doute s'agissait-il de plaques de pierre (calcaire ou marbre) jointives, scellées et rendues imperméables par de l'enduit. Un fragment de l'enduit qui liait les éléments du dallage, s'appuyait et remontait sur ces éléments verticaux disparus a été retrouvé en place. Dans la partie haute de l'abside apparaît une baie. Il ne reste aucune trace d'un système de fermeture. On peut proposer deux hypothèses quant à l'usage de cette baie : soit elle constituait une fenêtre sur une salle ou cour de service 8 et pourvoyait à l'éclairage et à la ventilation de la pièce, soit elle laissait passer de la vapeur produite dans la salle de service 8, transformant la pièce à abside 5 en bain de vapeur. Rien, pour l'instant, ne vient étayer cette dernière hypothèse. Le bon état de conservation des hypocaustes nous a autorisé à les explorer : dans la moitié nord de la pièce, la banquette et le dallage sont portés par cinq larges bipédales superposées (larg. : 0,57 x 0,50 m), elles-mêmes portées, le long des murs, par des petites pilettes de briques rectangulaires et au centre, par des pilettes de briques circulaires (**fig. 14**). Ces pilettes sont posées sur un sol de briques de terre cuite jointives, situé à 0,90 m sous le sol de la pièce 5. Dans la moitié sud, les bipédales sont portées par un arc brisé en brique épais (0,86 m) et profond. Cet arc brisé se poursuit sans interruption sous la partie nord de la salle 8 jusqu'au foyer et la salle de chauffe. C'est la robustesse de cet arc qui nous encourage à restituer au-dessus un bassin en pierre ou en métal, lourd lorsqu'il était rempli d'eau. Une bonde devait permettre de vider le bassin. L'eau coulait sur le dallage jusqu'à une petite dépression dans l'enduit du sol et un canal d'évacuation, visible aujourd'hui encore, filant le long du passage menant vers la salle 3, rejoignant l'égout principal visible dans la salle 4. Les éléments de ce bassin furent récupérés après l'abandon des bains. Un autre arc en brique, bâti à



Fig. 15 Vue de la salle chaude 7. Les éléments balnéaires mobiliers (arrivées d'eau, robinets, baignoires) et les éléments de décor ont été récupérés. L'enduit porte, par son état de dégradation, les marques de ce pillage. Au fond, les hypocaustes qui permettaient de chauffer la baignoire. Photo P. Piraud-Fournet.

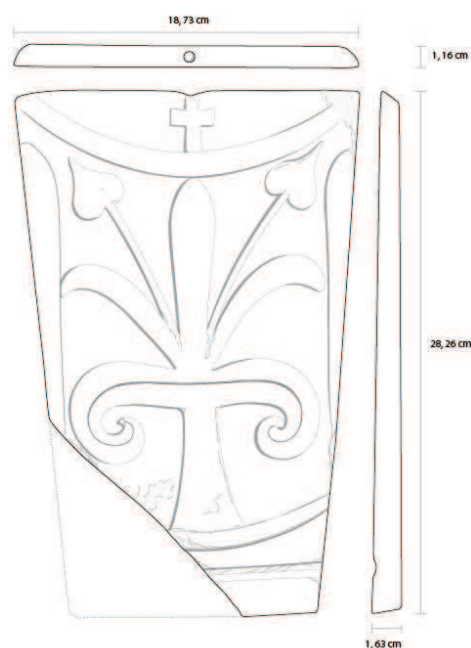


Fig. 16 Élément de décor trouvé dans les niveaux de destruction de la salle chaude 7. Plaque de pierre ornementale, décor en champlevé représentant un fleuron couronné d'une petite croix. Relevé : P. Piraud-Fournet.

l'ouest des hypocaustes de la salle 5, les reliait aux hypocaustes de la salle 6.

La **salle 6** est accessible depuis la salle 5 par une basse et étroite baie couverte d'un arc (larg. : 0,47 m, haut. : 1,60 m). Seule la partie haute de cette salle a été dégagée, laissant apparaître une importante lacune dans la maçonnerie appuyée contre le mur en basalte M16 au nord : après que les bains ont été abandonnés, les tubulures d'une cheminée insérée dans une saignée du mur de basalte M 16, masquée par la maçonnerie de brique isolante, ont été récupérées. La lacune laissant apparaître une cheminée dans la maçonnerie de la paroi est de la salle 5 témoigne d'une action similaire. La voie de circulation moderne à l'ouest, encore utilisée par les habitants de la ville, a empêché la fouille extensive de cette salle. Pourtant, afin d'en identifier les limites, un petit sondage a été mené sur cette voie. Il a révélé la présence d'un mur à double parement (M20) qui clôt probablement à l'ouest le « palais » et les bains, et sur lequel prend appui l'abside maçonnée de la salle 6. On peut donc aisément restituer à cet endroit une pièce du même type que la précédente, placée perpendiculairement à celle-ci, de forme allongée et trapézoïdale ($3,5 \times 1,8 = 6,3 \text{ m}^2$), terminée à l'ouest par une abside et chauffée par un système d'hypocaustes.

La salle 6 donne accès à une troisième salle à abside, la **salle 7**, placée tête-bêche par rapport à celle qui l'introduit et de dimensions manifestement similaires. Cette salle à abside 7 n'a été que partiellement fouillée pour les mêmes raisons que la précédente. De plus, les aménagements qui l'occupent ont été très perturbés au moment de leur abandon et de leur récupération et restent encore difficiles à interpréter. L'enduit des parois de l'abside présente une importante lacune et le sol d'occupation a disparu. Il est probable qu'un bassin du même type que celui décrit dans la salle 5 a été arraché à cet endroit (**fig. 15**). Cette pièce portait un décor dont on a retrouvé un fragment dans la couche de destruction : une plaque en pierre de forme trapézoïdale décorée d'un fleuron surmonté d'une petite croix (**fig. 16**). La forme de cet élément et les deux mortaises qu'il présente laisse penser qu'il ornait la clef de voûte d'un arc (abside ou baie). Les derniers vestiges en place du décor sont deux bases de pilastres dessinés en relief dans l'enduit et une petite colonne posée sur le sol des hypocaustes dans l'axe de l'abside, qui devait être saillante d'environ 1 m dans la salle 7. Deux arrivées d'eaux sont visibles dans cette pièce : l'une traverse le mur en maçonnerie au fond de l'abside et l'autre plus étroite débouche dans une niche enduite située en hauteur. Elles étaient toutes deux alimentées en eau depuis la salle 8. L'élément mobilier disparu (le bassin qui recevait l'eau) était porté par un massif de briques ménageant de part et d'autre d'une arête centrale deux cavités de forme oblongue. Au fond de la cavité la plus au sud, apparaît une large canalisation. Elle pourrait provenir elle-aussi de la salle 8. Placée à une quinzaine de centimètres du sol, servait-elle à nettoyer les hypocaustes ? Nous ne savons pas encore par où était alimenté et chauffé ce sous-sol. Peut-être depuis la pièce d'angle du Palais, depuis une salle 13 non encore explorée.

d. Les salles de services

La fouille de la **salle 8** identifiée rapidement comme devant être une salle de service et probablement la salle de chauffe des bains n'a pas été aisée. À l'époque médiévale, mamelouke probablement, une pièce couverte au moyen

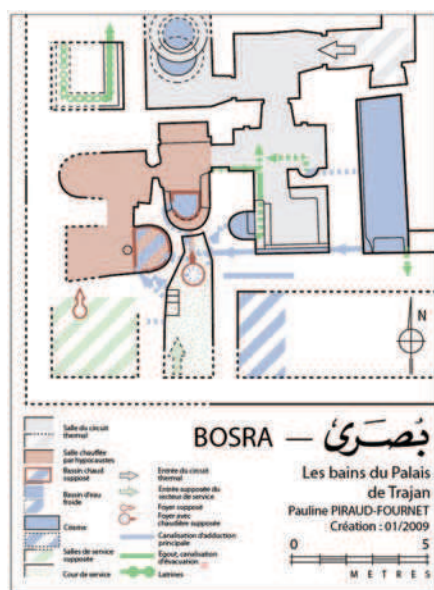
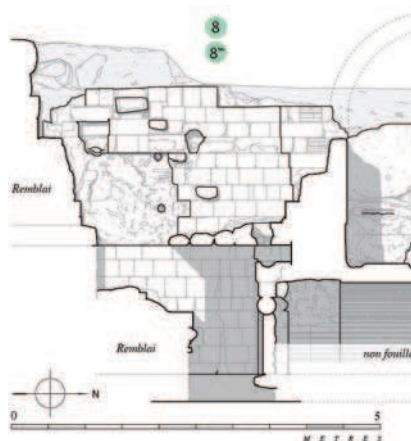
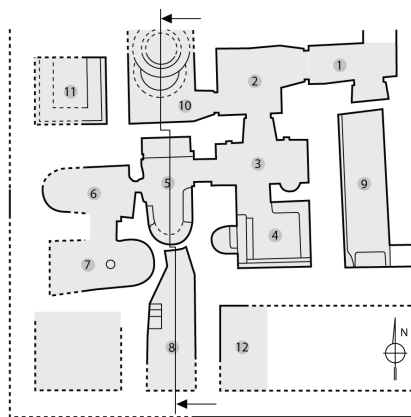


Fig. 17 Plan des bains du Palais de Trajan simplifié et mis au net selon les conventions de l'ANR Balnéorient. P. Piraud-Fournet.

d'un arc dont ne restait que le piédroit occidental a été édifée à cet endroit. Le sol d'occupation de cette pièce prenait appui sur un long mur d'orientation nord-sud arasé, le mur M15, construit à double parement de larges blocs de basalte taillés. Les murs ouest et nord de cette pièce d'époque médiévale ont dû être démontés pour permettre la fouille des salles liées aux bains. Après une épaisse couche de destruction (terre, poussière, blocs taillés), apparaissent les salle 8 et 8^{bis} superposées des bains. Les façades ouest et est de la **salle 8** sont bien conservées (fig. 9). La première (mur M21) est construite en petits moellons de basalte (10 assises conservées sur environ 2,15 m de haut) ; le flanc ouest du mur M15 constitue la seconde. La façade ouest présente un escalier en basalte, de facture grossière, composé de quatre marches espacées de 0,30 à 0,45 m. À 1,10 m au dessus de la surface des longues dalles qui constituent le sol de la pièce 8, la façade présente un épais et haut bandeau de mortier filant, probable canal d'alimentation pour les deux canalisations qui traversent le mur à cette hauteur. Sous la deuxième marche la plus haute, à 0,30 m et à 1 m du sol de la pièce, deux autres canalisations traversent le mur. Peut-être étaient-elles reliées à une chaudière dont nous n'avons pas retrouvé de trace. Le sol de la pièce est lacunaire. La partie nord présente plusieurs trémies et canalisations. L'une apporte l'eau depuis la citerne 9 après avoir traversé le parement de petits moellons de la salle 4. Une autre, qui traverse le mur de l'abside de la salle 5 et que l'on retrouve dans cette salle, longeant le mur ouest, achemine l'eau vers l'éventuel bassin de la salle chaude 5. Une trémie (larg. env. 0,19 m) dans le sol permettait à une canalisation en céramique coudée et posée sur une plate-forme, d'alimenter l'éventuel bassin chauffé de la salle 7. Une quatrième canalisation en céramique s'enfonce dans le sol vers l'est alimentant certainement la baignoire fermée de la salle 4. Au moins trois des quatre canalisations qui traversent le mur M21 de la salle 8 acheminaient de l'eau dans la salle à abside chauffée 7. On se rendait peut-être dans la salle ou cour 8 - encombrée de tuyaux - par le haut, en descendant l'escalier, pour vérifier l'état des canalisations. Le sol de cette pièce est composé de larges poutres de basalte jointives, posées sur les murs ouest et est de la salle 8^{bis} située sous la salle 8, formant un ressaut. La **salle 8^{bis}** constitue la salle de chauffe où était alimenté le feu du *prae-furnium* servant à chauffer les hypocaustes et le sol de la salle 5 (fig. 9 et 17). Peut-être est-ce là aussi, par en dessous, que l'on chauffait une éventuelle chaudière posée dans la salle 8. La salle 8^{bis} est donc au niveau des hypocaustes de la salle 5 et elles communiquent l'une avec l'autre par un arc brisé fabriqué avec des briques circulaires. Un étroit canal traverse la salle 8^{bis} et file vers les hypocaustes. À une époque que l'étude du matériel céramique nous aidera à préciser, ce *prae-furnium* est condamné : le passage sous l'arc est soigneusement et hermétiquement bouché par des briques formant un bouchon enduit sur sa façade sud, dans la salle 8^{bis}. La condamnation de ce *prae-furnium* peut être expliquée par une évolution des pratiques balnéaires : on ne chauffe plus par le sol, mais on alimente les bassins en eau préalablement chauffée. Néanmoins, le plus probable est qu'il s'agisse d'une mesure d'économie : la difficulté d'isoler thermiquement la salle à abside 5, située entre les salles froides 3, 4 et 10 et les salles les plus chaudes 6 et 7, ou bien l'inutilité d'avoir deux foyers pour chauffer une si petite surface de salles chaudes condamneront la salle 5 à devenir une salle tiède, chauffée indirectement par le réseau d'hypocaustes qui la relie aux salles 6 et 7 (depuis le *prae-furnium* de l'éventuelle salle 13). La suite des fouilles nous permettra de



Fig. 18 Sondage dans l'angle sud-ouest de la cour du Palais de Trajan. Tranchée de fondation du bâtiment sud et de la cage d'escalier, perturbée par l'installation d'une canalisation longeant la façade sud. Photo P. Piraud-Fournet.

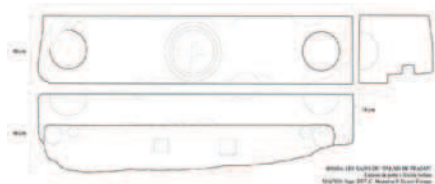


Fig. 19 Linteau d'une porte à deux battants appartenant à la façade ouest du Palais de Trajan, décoré en son centre d'une croix (martelée). Relevé : C. Montel, mise au.net : P. Piraud-Fournet.

trancher. La salle 8^{bis} devint un dépôt où furent jetées les cendres provenant des foyers chauffant les hypocaustes et la chaudière dans l'éventuelle salle 13.

Un sondage à l'est du mur M15, très précocement laissé de côté faute de temps, nous a laissé voir, sous une très épaisse couche de cendre et de *teben*, un massif de briques liées au mortier au sommet duquel semble se développer une plateforme vers l'est. Une prochaine fouille nous permettra d'identifier le lien de cette **pièce 12** avec l'ensemble balnéaire et sa fonction ; situé en hauteur, isolé par le massif de brique, peut-être s'agit-il d'une seconde citerne.

Signalons un dernier sondage (**fig. 18**) qui ne visait, dans un premier temps, qu'à comprendre comment se faisait la circulation des eaux entre la citerne, les bains et la cour de la maison, mais qui s'est révélé essentiel puisqu'il nous a finalement donné l'occasion de fouiller la tranchée de fondation du corps de bâtiment sud du Palais de Trajan. Une grande quantité de matériel céramique est sorti de cette fouille, d'époque nabatéenne et romaine (I^{er} s. ap. J.-C.), ainsi que du matériel datable du IV^e s. ap. J.-C. et beaucoup de matériel datable de la première et de la deuxième moitié du V^e s. ap. J.-C. Alors que la fouille des bains a présenté beaucoup de matériel postérieur au V^e s., et particulièrement du matériel tout à fait caractéristique du VI^e s., cette tranchée semble en être dépourvu. Nous resterons prudents et vérifierons, à l'occasion d'une prochaine mission, par un second sondage, l'époque d'édification de cette demeure importante de Bosra. Mais d'ores et déjà, nous sommes tenté d'attribuer sa construction à la fin du V^e siècle ap. J.-C., rejoignant peu ou prou les résultats de l'analyse strictement architecturale.

Conclusion

Le plan de ces petits bains privés se dessine aujourd'hui plus précisément (**fig. 17**) grâce à la mise au jour et à l'identification des salles froides 3, 4 et 10, des trois petites salles à abside chauffées par hypocaustes 5, 6 et 7, des salles de distribution 1 et 2, de service 8 et de chauffe 8^{bis} et 13 ?, des citernes 9, 12 ? et d'une nouvelle pièce mitoyenne des bains, les latrines 11. La fouille de ce petit ensemble thermal a révélé un plan original laissant apparaître au moins deux principaux états de bains, de nombreux remaniements et un état encore plus ancien peut-être sans vocation balnéaire. La construction de nouveaux bains, à l'époque byzantine ou omeyyade, se distingue d'un état plus ancien par des parois en briques liées au mortier (parfois plus de 0,60 m d'épaisseur), couvertes d'un enduit qui s'appuie sur les murs en basalte à double parement dans les salles chauffées, et qui intègre les cheminées d'évacuation de la fumée. L'usage de différents matériaux de construction pour les murs implique différents modes de couverture : couverture de longues dalles de pierre jointives pour la citerne, la pièce 2 et peut-être la salle 3, voûte et cul-de-four de briques et mortier dans les salles 4, 5, 6 et 7. L'épaisseur des maçonneries construites d'un seul tenant ou venant doubler les murs de basalte réduisait la largeur et la portée des voûtes, permettait l'aménagement d'un nouveau système de chauffage et d'évacuation de l'air chaud et assurait une meilleure isolation et conservation de la chaleur. Plusieurs de nos objectifs sont atteints puisque qu'un petit sondage à l'ouest a révélé l'abside de la salle 6 et un mur d'1 m de large que nous pouvons supposer être le mur limitrophe occidental des bains et du Palais de Trajan. Le matériel découvert lors de la fouille d'une tranchée de fondation le long de la façade



Fig. 20 Salle chauffée par hypocaustes des petits bains privés d'une maison de 'Imtan en Syrie du Sud (inédit). Photo P. Piraud-Fournet.

- 6 Au sujet de l'attitude des califes omeyyades vis à vis des chrétiens, voir par exemple la synthèse de R. LE COZ dans l'éd. et trad. de Jean Damascène, *Écrits sur l'Islam*, Paris, 1992, I. DICK, «Retombées de la conquête arabe sur la chrétienté de Syrie», p. 90-95 et J. NASRALLAH, «De la cathédrale de Damas à la mosquée des omayyades», p. 139-144, dans *La Syrie de Byzance à l'Islam. VII^e-VIII^e siècles*, Damas, 1992.

nord du bâtiment sud nous permet d'estimer l'époque d'édification du palais entre la deuxième moitié et la toute fin du V^e siècle ap. J.-C. L'étude du matériel issu de plusieurs autres sondages nous permet de préciser l'époque d'abandon des bains et peut-être du palais à la fin de l'époque omeyyade.

La fouille et l'étude de ces bains visent non seulement à enrichir la documentation d'un dossier encore peu exploré, celui des bains liés à l'habitat, mais aussi à préciser le mode de vie, le rang et la fonction des habitants de cette grande maison métropolitaine. Un travail de comparaison avec les bains privés de Syrie, d'époques romaine, byzantine et omeyyade, nous aidera à repérer les éléments remarquables et les particularités que présentent ceux de Bosra. Leur cloisonnement en petites pièces successives rappellent les deux petites pièces des bains privés, chauffés par hypocaustes, liés à une maison de 'Imtan en Syrie du Sud entrevue en juillet 2008. Les hypocaustes rattachent la construction de ces bains aux époques romaine et byzantine. La situation confinée des bains du Palais de Trajan, l'exiguïté des pièces et des bassins, font penser à un usage plutôt privé, leur disposition, à une progression classique des pièces les plus froides vers les pièces les plus chaudes. Les nombreuses salles, les baignoires, les bassins et les vasques (au moins 5 ou 6), le lit-banquette qui annonce la table de massage que l'on trouve dans les hammams, laissent penser que plusieurs personnes pouvaient utiliser ces bains simultanément. Auraient-ils pu être accessibles parfois aux habitants de la maison, parfois aux usagers et visiteurs du palais ? La proximité de ces bains avec la grande salle de réception triconque et avec des latrines d'une certaine ampleur laissent penser que ces équipements leur étaient ouverts. Manifestation supplémentaire de la richesse de son propriétaire, ils pourraient ainsi avoir accueilli un public choisi, une clientèle. La petite plaque décorative découverte dans les bains présentant une croix et les croix gravées à divers endroits du palais (*fig. 16 et 19*) nous incitent à penser que, jusqu'à son abandon, la maison était habitée par des chrétiens. Cela ne serait guère surprenant puisque les califes omeyyades n'encourageaient pas la conversion⁶ et que les habitants d'une maison si aisée devaient pouvoir payer la taxe de capitation exigée. Élevé à proximité d'une immense église à plan centré, peut-être cathédrale, ce palais aurait pu être, un temps, celui du métropolitain. Après l'abandon des bains (et de la maison ?) à l'époque abbasside manifestement, mais avant la destruction du bâtiment, des pillards ont pris soin de récupérer les objets mobiliers de valeur – plaques de marbre et de calcaire des bassins et baignoires, plaques de pierre décoratives, plaquage en marbre, tuyaux en céramique ou en plomb, tubulures, etc.

De nombreuses questions restent posées : comment les salles 6 et 7 étaient-elles chauffées ? Une deuxième salle de chauffe existe-t-elle dans l'angle sud-ouest ? Quelle relation entretiennent les bains, la salle 10, ses cuves et les latrines ? Quels aménagements correspondent au premier état des bains et de quand datent les transformations ? Il conviendrait de terminer, à l'occasion d'une prochaine mission en 2009, les travaux de dégagement, de fouille et de relevé, de préciser les identifications encore hypothétiques et la chronologie des événements relatifs à cet ensemble de bains privés liés à une grande demeure urbaine d'époque byzantine et omeyyade en Syrie du Sud.